

Procès-verbal des entretiens du 19 avril 1972
 avec une délégation de l'OUA dirigée par M. Ould Daddah,
 Président en exercice de l'OUA et Chef d'Etat mauritanien.

Début à 10 h.15

Délégation de l'OUA :

S.E. Me M. Ould Daddah,	Président en exercice de l'OUA, Président de la République Islamique de Mauritanie, Chef de délégation.
S.E. M. S. Belkacem,	Ministre d'Etat de l'Algérie.
S.E. M. E. Mudenda,	Ministre des affaires étrangères de la Zambie.
S.E. M. N. Mungai,	Ministre des affaires étrangères du Kenya.
S.E. M. J. Keutchah,	Ministre des affaires étrangères du Cameroun.
S.E. M. C. Sanogou,	Ministre d'Etat du Mali.
S.E. M. A.O. Mouknass,	Ministre des affaires étrangères de la Mauritanie.
S.E. M. Diallo Telli,	Secrétaire général administratif de l'OUA.
S.E. M. M. Sahnoun,	Secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques.
M. G. Magombe,	Secrétaire exécutif du Comité de libération.
M. M. Cherif,	Secrétaire général de la Présidence, République Islamique de Mauritanie.
M. T.O. Sidi,	Chef du protocole, Présidence République Islamique de Mauritanie.
M. Abrous,	Chef du service d'information de l'OUA.
M. R. Bruce,	Interprète.



Délégation suisse :

M. le Conseiller fédéral P. Graber, Chef du Département
politique fédéral,
Chef de délégation

M. l'Ambassadeur E. Thalman, Secrétaire général du DPF

M. l'Ambassadeur R. Keller

M. l'Ambassadeur R. Bindschedler

M. l'Ambassadeur S. Marcuard

M. l'Ambassadeur H. Langenbacher

M. le Ministre M. Gelzer

M. le Ministre P. Thévenaz

M. le Ministre E. Moser, Division du commerce

M. E. Brunner

M. J.P. Ritter

M. S. Salvi

M. H. Grob

M. D. Sciolli

M. P. Simonin

M. J.J. Indermühle) procès-verbal

M. H. Strauch

M. Graber

J'aimerais dire à quel point il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue dans la maison du Conseil fédéral.

Après avoir visité un grand nombre d'autres pays en Europe et en Amérique, vous avez émis le désir de nous exposer vos préoccupations à propos de la situation politique en Afrique australe telle qu'elle est vue par l'OUA. Nous avons accepté de bon coeur de vous recevoir, car il s'agit là d'un problème qui a été discuté chez nous à maintes reprises par le peuple et par

- 3 -

le Parlement. Nous sommes donc heureux de cette occasion de connaître mieux, grâce à une information approfondie, les vues de l'OUA à ce sujet et je peux assurer votre délégation qu'elle trouvera en nous des auditeurs attentifs et pleins de sympathie.

Etant donné que le but de cet entretien est l'exposé que la délégation de l'OUA voudrait nous faire, je vous donne donc tout de suite la parole, Monsieur le Président.

M. Ould Daddah

Je vous remercie très sincèrement de l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis hier. Ces remerciements ne constituent pas une simple clause de style, ni une formalité; nous sommes tous très touchés par les paroles et les gestes de bienvenue, ainsi que par l'atmosphère qui a régné au dîner d'hier soir où nous nous sommes réellement sentis dans un pays ami, entre amis. Ce sentiment est extrêmement important pour nous.

Vous savez que l'OUA a chargé, il y a deux ans, le Président Kaunda d'une mission d'information sur la situation en Afrique australe, mission que la conférence des chefs d'Etats et de Gouvernements africains m'a chargé de poursuivre. Cette mission a pour but de visiter les pays membres de l'OTAN pour leur parler du problème de l'aide qu'ils apportent au Portugal, également membre de l'OTAN, ainsi qu'à l'Afrique du Sud et à la Rhodésie où des minorités blanches se trouvent au pouvoir. La mission a, par la suite, été élargie pour comprendre des pays qui ne sont pas membres de l'OTAN, par exemple la Suède, la Finlande, la Suisse, ainsi qu'un pays asiatique, le Japon.

Vous vous demandez quel est le rapport entre tous ces pays et pourquoi nous venons vous parler du problème de la décolonisation, à vous qui n'êtes pas un pays colonial. La réponse est à chercher dans la position particulière qu'occupe la Suisse dans le monde. Car nous n'ignorons pas ce que la Suisse y représente

- 4 -

moralement. Il y a aussi le problème humain, celui des souffrances dont sont l'objet nos frères en Afrique australe et dans les colonies portugaises. Dans ce contexte, le problème économique est d'une importance extrême. La Suisse, par l'intermédiaire de ses sociétés privées, entretient des relations économiques et commerciales avec ces pays et fait des investissements, ce qui les aide incontestablement, mais indirectement. Quand une société suisse investit en Afrique du Sud, elle ne vise pas à aider au maintien d'un régime abject, mais le résultat est là.

Loin de nous l'idée de nous immiscer dans les affaires intérieures de votre pays, d'intervenir dans son économie, mais lorsqu'il s'agit de pays amis comme la Suisse, nous désirons attirer l'attention des responsables sur la situation en sachant que la législation limite leur action. Ces gouvernements ont peut-être quand même la possibilité d'intervenir ou du moins de conseiller les citoyens dans leurs entreprises. Nous aimerions voir le Gouvernement suisse essayer de limiter les activités de ses ressortissants dans les pays qui font l'objet de nos préoccupations. On peut évidemment supposer qu'un homme d'affaires réponde alors aux représentants de votre Gouvernement: "Je suis un homme d'affaires et ma première tâche est de faire des affaires. Admettons que je me prête à vos conseils, alors que dois-je faire?" La réponse qu'on pourra lui donner est à notre avis la suivante: "Les marchés sud-africain et rhodésien sont actuellement, du point de vue économique, très importants, alors que les marchés de l'Afrique libre sont pour le moment moins importants puisqu'ils sont pris en charge par les anciennes puissances coloniales. Mais ils offrent de grandes possibilités de développement. Le potentiel économique des pays indépendants est plus grand à long terme et il faut veiller à ne pas compromettre les intérêts futurs pour les seules possibilités évidentes du présent. L'OUA ne peut pas engager formellement les Etats membres, mais nous pouvons néanmoins concevoir que les investissements qui vont maintenant en Afrique du Sud pourraient,

- 5 -

avec l'appui de l'OUA, s'orienter vers les autres parties du continent. Si l'on veut être objectif, l'on doit admettre que la situation en Afrique australe est compromise à long terme. La force peut s'imposer pendant un certain temps, mais une telle situation devient tôt ou tard intenable. Le système colonial est condamné à l'échec et sera peu à peu éliminé."

Je reviens à la question humanitaire. La Suisse s'est illustrée par son action humanitaire. Ce n'est pas par hasard qu'elle est le berceau de la Croix-Rouge et que son emblème est si proche de celui de la Croix-Rouge. C'est pourquoi nous venons demander à la Suisse d'aider les mouvements de libération sur le plan humanitaire et social. Nous ne lui demandons pas de fournir des armes à ces mouvements. Je vous dirai que la Suède et la Finlande ont fait un geste et ont promis d'aider par tous les moyens les mouvements de libération. En ce qui concerne la Suisse, c'est l'action humanitaire que nous désirons éveiller. Partout où l'homme souffre, la Suisse s'est manifestée et a été présente et nous avons été très touchés par ce qu'a dit le Président de la Confédération hier soir. Votre neutralité traditionnelle, je dirais même légendaire, ne s'est jamais traduite et ne doit jamais se traduire par une neutralité morale. Les mouvements de libération qui souffrent et luttent pour une juste cause, pour la liberté, ont besoin d'une aide humanitaire importante de la part de la Suisse.

Pour me résumer, quitte à revenir sur certaines questions, la situation est la suivante: Nous sommes venus en Suisse en mission d'amitié et de bonne volonté, conscients du rôle moral que la Suisse joue dans le monde, rôle qui dépasse la mesure de ses dimensions et l'importance de sa population. Votre pays a de tout temps déployé une activité importante pendant les guerres et lors de la décolonisation. C'est pourquoi nous cherchons un appui aussi bien moral que diplomatique dans la mesure compatible avec votre neutralité que nous respectons pleinement. Nous sommes à cet égard très compréhensifs. Nous ne demandons pas l'impossible, mais simplement que

- 6 -

soit limitée l'aide indirecte à ces pays où 30 millions de nos frères sont traités comme des sous-hommes. Nous ne songeons pas à la résiliation totale des relations commerciales et économiques. Enfin, nous demandons au Gouvernement suisse d'aider les mouvements de libération du point de vue humanitaire dans l'esprit de vos traditions et là où des hommes souffrent dans leur chair et dans leur esprit.

Voilà ce que je voulais vous dire pour l'instant. Je me tiens à votre disposition, ainsi que les autres membres de ma délégation, pour répondre très franchement et très amicalement à n'importe quelle question et à n'importe quelle objection que vous pourriez soulever.

M. Graber

Je désire vous remercier des propos élogieux que vous venez de tenir à l'égard de notre pays.

Ces paroles ont contribué à raffermir certains sentiments que nous partageons et à nous rappeler des préoccupations qui sont également les nôtres. Je vais également me tenir sur le plan des généralités.

Le rôle du Gouvernement, chez nous, est d'assurer l'indépendance du pays, le maintien de la liberté des citoyens et la prospérité dont son peuple jouit. Ceci dans les conditions assez particulières qui sont les nôtres. Notre pays est un petit pays qui n'a aucune matière première, mais qui a tiré bénéfice du travail obstiné de ses citoyens à une époque de mutation où le rôle d'un pays comme le nôtre devient toujours plus difficile. La lutte que mène notre pays pour maintenir sa place économique dans le monde est une lutte difficile, que nous ne pouvons soutenir qu'en renforçant l'un des principes de notre politique extérieure, le besoin vital d'ouverture sur le monde. Cela nécessite une concep-

tion libérale du commerce mondial et l'obligation d'entretenir des relations politiques et économiques avec tous les Etats quels que soient leurs régimes. Bien sûr, des considérations d'ordre moral peuvent aussi intervenir. Cependant, on doit se demander si nous pouvons vraiment faire quelque chose. Nous devons tenir compte du fait que nous faisons partie d'un ensemble de pays industrialisés et que les autres pays de ce groupe, qui sont nos concurrents, ont également leur façon de voir les choses. Notre influence est minime et nous ne pouvons pas nous dresser en moralisateurs.

En ce qui concerne nos relations avec l'Afrique du Sud, vous savez que l'emprise de mon gouvernement est faible. Nous pouvons certes donner des conseils à nos hommes d'affaires, mais nous ne pouvons pas prétendre qu'ils les suivent. Notre dossier ne montre que nous avons une position assez confortable. Les investissements suisses dans les pays qui font l'objet de notre entretien ne représentent que 4 à 5 % du total des investissements étrangers en Afrique du Sud. Cette modération est déjà, dans une certaine mesure, le résultat de diverses interventions gouvernementales, par exemple par la voie de la Banque Nationale suisse qui, depuis longtemps, rend attentives les grandes banques sur la nécessité de modérer les investissements dans ces pays. L'octroi de la garantie des risques à l'exportation a déjà été freiné dans une certaine mesure, même si cela était au détriment de notre économie. Nous ne pouvons cependant pas nous permettre des gestes ridicules et vides de sens, à moins de livrer notre place à nos concurrents, ce que nous ne voulons pas.

Le cas de la Rhodésie se présente différemment. Des dispositions universelles ont été prises, qui s'appliquent également à tous les pays. Nous ne sommes pas membres des Nations Unies et, en principe, nous ne sommes pas tenus de suivre les résolutions de cette Organisation. Nous avons néanmoins décidé d'apporter notre appui aux buts poursuivis par ces résolutions et pris des mesures autonomes pour éviter que notre pays ne devienne une

plaque tournante pour le commerce avec la Rhodésie. Nous avons également fermé notre consulat à Salisbury.

Notre liberté d'action est limitée, mais nous l'utilisons différemment selon le cas et le pays dont il s'agit. Nous espérons que la raison prévaudra un jour sur les sentiments injustes. Pourtant, nous ne concevons pas que l'on puisse atteindre ce but par des mesures coercitives et négatives. Ce qui importe, ce sont des mesures positives. La Suisse s'est donc pleinement engagée et fait tout son possible pour aider ceux qui ont besoin de fortifier leur indépendance. Nous avons coopéré et nous sommes prêts à coopérer dans toute la mesure de nos moyens avec les pays africains réunis au sein de l'OUA.

Vous avez fait allusion à l'aide humanitaire. Sans aucun doute, nous avons à ce sujet une tradition noble à sauvegarder, mais il y a là aussi des limites d'ordre politique. En premier lieu, ce sont surtout des organismes et des institutions privés qui apportent cette aide, l'Etat mettant des moyens à leur disposition. Le concours de ces organismes et institutions, dont le CICR est l'un des plus importants, est indispensable. Une des tâches essentielles du CICR est de venir en aide à ceux qui souffrent. La discrétion est nécessaire à l'activité du CICR. Je ne connais pas en détail tout le dossier du CICR et je ne sais pas dans quelle mesure il a aidé en Afrique.

J'aimerais vous poser une question et vous demander sous quelle forme, à votre avis, un accroissement de notre aide humanitaire à l'Afrique serait concevable. Je ne suis pas entièrement au courant de ce que les pays scandinaves ont décidé de faire à la suite de votre visite. L'activité humanitaire de notre pays en Afrique prend des formes diverses par l'intermédiaire des organisations et institutions internationales, mais aussi sous la forme d'aide bilatérale et d'activités des milieux privés dans vos pays. On peut se demander si nous ne pouvons pas faire plus ou mieux. Je suis intéressé à vous entendre.

M. Ould Daddah

Je vous remercie des précisions que vous avez bien voulu nous apporter sur la position de votre Gouvernement et ses possibilités d'action. Nous comprenons que la législation limite les interventions de l'Etat. J'ai été intéressé d'apprendre que malgré tout vous avez déjà entrepris quelques démarches, dont pour ma part j'ignorais l'existence; je ne savais pas, par exemple, que votre Gouvernement exerçait une action sur les banques pour limiter dans une certaine mesure les investissements de capitaux suisses dans les pays qui méprisent nos frères africains.

En ce qui concerne l'aide humanitaire, vous savez que la lutte des mouvements de libération a été reconnue comme lutte légitime par les Nations Unies et par l'OUA. De nombreuses institutions spécialisées, telles que la FAO, l'OMS et l'UNESCO, apportent à l'OUA une aide spécifique destinée à ces mouvements. L'OUA a créé deux fonds d'assistance auxquels les pays contribuent:

- a) le fonds d'assistance humanitaire, auquel les pays scandinaves fournissent une aide;
- b) le fonds destiné aux réfugiés de l'OUA, qui a été surtout constitué pour faciliter le placement et l'éducation des réfugiés.

Voilà deux domaines dans lesquels les pays comme le vôtre peuvent apporter une contribution. Il n'y a encore aucune action directe du CICR en vue d'assister les mouvements de libération. Ici, votre Gouvernement pourrait prendre une initiative valable. Notre continent reçoit certes une aide de la part de la Ligue des Croix-Rouges, mais il s'agit là d'une Organisation internationale et non d'une Organisation suisse. Le CICR est intervenu en Afrique, au Biafra, mais il n'a pas entrepris d'action notable auprès des mouvements de libération.

Quant aux investissements des milieux privés suisses, je vais parler très franchement, car lorsque je m'entretiens avec des amis, je n'aime pas inventer et j'essaie de dire la vérité. J'ai dit hier que les investissements suisses sont les bienvenus en Afrique. La nationalité de l'investisseur importe beaucoup, car nous sommes conscients de l'influence directe et indirecte que tout investissement a sur notre développement et des conséquences politiques qu'il peut entraîner. Lorsqu'un Suisse veut investir, nous savons qu'il n'y a pas de problème politique, qu'il n'y a pas de néo-colonialisme ou de néo-impérialisme, ou des arrières-pensées qui feraient hésiter nos Gouvernements. A ma connaissance, aucun pays africain ne s'est plaint des activités des investisseurs suisses. L'Afrique est ouverte à tous les capitaux suisses. La philanthropie peut exister au niveau des individus, mais au niveau des affaires il faut être réaliste car c'est l'intérêt et le rendement qui comptent. Il faut donc offrir les conditions de développement et donner aux investisseurs la possibilité de pouvoir profiter raisonnablement de leurs investissements. Nous devons regarder vers l'avenir.

Actuellement, les investisseurs suisses luttent contre une concurrence très dure. Nous ne leur demandons pas de renoncer à leurs investissements en Afrique du Sud et de se retirer par amour des Africains ou de la liberté africaine. Nous voulons qu'ils se disent que les pays africains leur sont ouverts. Tout investissement est accompagné de préoccupations à long terme. Si à cause de l'incertitude de la situation en Afrique australe l'investisseur privé désire se replier sur un autre lieu, il doit savoir que toute l'Afrique indépendante lui reste ouverte. La Suisse pourrait même jouer un rôle privilégié dans ce domaine. Nous n'avons pas à nous plaindre des hommes d'affaires suisses; nous aimerions voir augmenter leur nombre, car nous avons besoin de leur savoir et de leur technicité. Nos marchés sont disponibles, même s'il existe encore parfois un certain monopole en faveur des anciennes puissances coloniales.

- 11 -

Un membre de ma délégation m'informe que les autorités suisses ont pris des sanctions à l'encontre de la maison Oerlikon-Bührle, qui avait violé les lois suisses et exporté des armes à destination de l'Afrique du Sud. Les responsables ont été arrêtés, jugés et condamnés. C'est là une mesure positive qui démontre que le Gouvernement suisse fait tout ce qu'il peut pour nous soutenir.

J'aimerais donner la parole à M. Magombe, Secrétaire exécutif du Comité de libération, qui complètera mes remarques sur l'aide aux mouvements de libération.

M. Magombe (traduit de l'anglais)

Je remercie le Président de me donner l'occasion de parler de l'aide aux mouvements de libération.

Les Nations Unies ont reconnu le but des mouvements de libération comme légitime. Il y a eu d'innombrables résolutions à ce sujet, ainsi que la conférence sur les droits humains à Teheran, à laquelle la Suisse a participé activement. C'est d'ailleurs grâce à l'activité des Etats neutres que nous, les Africains, avons réussi à obtenir cette importante décision.

Il y a des combattants armés au Mozambique, en Guinée Bissau et en Angola. Nous sommes d'avis que ces combattants devraient être considérés comme prisonniers de guerre lorsqu'ils sont capturés. Nous espérons que le CICR discutera cette question et prendra des mesures appropriées. C'est sur la base de ces éléments que les pays scandinaves ont décidé de nous soutenir. Les pays africains ne regrettent pas le soutien qu'ils donnent aux mouvements de libération. Pendant des années, ils ont essayé d'aboutir par des moyens pacifiques. Ils sont arrivés à la conclusion que seule la lutte armée peut faire cesser une situation qui n'a que trop duré. Nous sommes sûrs de rencontrer de la compréhension auprès de vous, car il fut un temps, dans l'histoire de la Suisse, où vos ancêtres ont aussi lutté pour leur liberté.

- 12 -

En ce qui concerne les fonds d'assistance dont le Président a parlé, je voudrais ajouter ceci: il existe le fonds spécial qui est situé à Dar-es-Salaam et géré par le Comité de libération. Ce fonds est destiné à aider les mouvements de libération dans leur lutte armée. Il existe un deuxième fonds dont le siège est à Addis Abeba et qui est destiné à l'assistance humanitaire. Nous avons séparé les deux fonds pour tenir compte de l'appréhension de certains pays de voir les dons pour l'action humanitaire servir pour la lutte armée. Nous sommes conscients que certains pays sont obligés, à cause de leurs principes politiques et de leur structure, de faire preuve de réserve en ce qui concerne la lutte armée. Ils peuvent venir cependant contrôler nos comptes et s'assurer que leurs contributions ne sont utilisées qu'à des fins humanitaires.

Il y a au Mozambique, en Angola et en Guinée Bissau des territoires libérés dans lesquels des programmes économiques et sociaux attendent leur réalisation. La mission des Nations Unies qui s'est récemment rendue dans les régions libérées de la Guinée Bissau, a pu constater par elle-même qu'il existe des programmes administratifs et qu'une assistance financière est nécessaire pour réaliser des projets, par exemple, dans le secteur de l'agriculture. Les pays scandinaves fournissent une aide au mouvement de libération de Guinée Bissau dans le domaine de l'éducation. Les écoles, dans les territoires libérés, ont besoin d'argent, de manuels scolaires, de nourriture sous forme de lait écrémé. Puisque l'aide des pays scandinaves est limitée, toute autre aide sera la bienvenue. Dans les pays voisins des territoires où les mouvements de libération opèrent, des écoles ont été construites pour les réfugiés; je cite, à titre d'exemple, l'école de Dolisie au Congo-Brazzaville. Ces écoles ont besoin d'instituteurs et de moyens de transport. Nous pourrions concevoir qu'un pays comme la Suisse fournisse une aide pour faciliter l'impression de manuels scolaires. Je mentionnerai également la création prochaine d'une école pour la formation secondaire et technique en Zambie. Il y a aussi d'innombrables problèmes à résoudre

dans le domaine de la santé. L'aide ici pourrait être donnée sous forme de bourses d'études, d'envois de matériel médical et de l'ouverture de dispensaires et d'hôpitaux tel que celui qui existe déjà en Tanzanie. Dans tous ces domaines les pays scandinaves nous accordent une aide. Mais nous n'avons pas encore trouvé un pays qui soit disposé à assister les mouvements de libération opérant en Guinée Bissau dans le domaine de la santé.

Nous comprenons que les pays donateurs désirent savoir lequel des mouvements de libération bénéficie de leur soutien. A cet effet, l'OUA a préparé une liste des mouvements de libération avec lesquels elle collabore; si un Gouvernement désire accorder une assistance, nous pouvons lui soumettre cette liste.

Un bureau spécial a été créé au Secrétariat général de l'OUA pour les réfugiés, car l'OUA participe activement à la solution du problème des réfugiés en Afrique. Il se pose ici évidemment des problèmes particuliers. Les pays qui facilitent l'éducation d'étudiants réfugiés dans leurs écoles et universités hors du continent africain ont souvent des difficultés à placer ces étudiants à la fin de leurs études. Le Bureau s'efforce de les placer dans les pays africains en attendant qu'ils puissent être employés dans leurs propres pays, une fois l'indépendance acquise.

M. Ould Daddah

J'aimerais encore vous donner quelques renseignements au sujet du fameux dialogue avec l'Afrique du Sud. Je serai bref. L'OUA a eu, lors de sa dernière session, une discussion approfondie et franche, où chacun a eu l'occasion d'émettre son opinion. Après avoir entendu les uns et les autres, l'OUA a voté et le résultat fut le suivant: 28 pays se sont prononcés contre le dialogue, 6 pour, tandis que 5 se sont abstenus. L'OUA ne refuse pas a priori tout dialogue avec l'Afrique du Sud, mais elle veut que ce soit dans le cadre prévu

- 14 -

par le manifeste de Lusaka. S'il y a dialogue, il devrait déboucher sur la renonciation par l'Afrique du Sud à l'apartheid. La question pourrait être évoquée à nouveau au sein de l'OUA, car nous comprenons que dans une Organisation de 41 pays membres tous n'aient pas la même approche sur le problème. Ceux qui sont pour le dialogue ne défendent pas l'apartheid; ils veulent arriver au même but que ceux qui se sont prononcés contre. Il s'agit là avant tout d'une question de tactique.

Un autre problème qui préoccupe le monde et l'OUA est celui du Moyen-Orient. La mission que l'OUA a pris l'initiative d'envoyer au Moyen-Orient fait déjà partie de l'histoire. Je voudrais simplement dire que cette mission n'avait pas pour but de se substituer à la mission Jarring, mais plutôt de la faciliter et de contribuer à la faire reprendre. Le résultat de cette mission a été communiqué au Secrétaire général de l'ONU et nous espérons avoir contribué tant soit peu à résoudre ce problème. Il ne nous appartient pas de juger si cette initiative aura été positive ou négative.

Ces deux questions ne font pas l'objet de notre visite, mais j'ai tenu à en parler pour vous exposer l'ensemble des problèmes qui occupent notre Organisation.

M. Graber

Je vous remercie de vos informations au sujet du dialogue avec l'Afrique du Sud et du Moyen-Orient.

J'aimerais revenir plus en détail sur trois questions que vous avez soulevées.

1. Investissements privés suisses dans vos pays.

Nous possédons comme instrument la garantie contre les risques à l'investissement. Dans le domaine des relations commerciales, des exportations d'environ un demi milliard de francs suisses ont

bénéficié de la garantie de la Confédération contre les risques à l'exportation.

2. Matériel de guerre.

Il me semble qu'il n'y a ici pas de problèmes, car il y a un embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud depuis 1963, à la Rhodésie depuis 1965 et aux provinces portugaises depuis 1969. Dans le cas de l'Afrique du Sud, s'il y a eu infraction contre l'interdiction, les responsables ont été punis sévèrement. En ce qui concerne le Portugal, il y a eu quelques exportations de matériel de guerre destiné à des fins civiles. Tout permis a cependant été refusé si nous n'avons pas pu obtenir l'assurance que ce matériel ne serait pas utilisé dans les territoires africains du Portugal.

3. Aide aux mouvements de libération.

Il se prépare là quelque chose qui doit également intéresser l'Afrique. Il s'agit de la révision du droit humanitaire et des Conventions de Genève faites en vue de guerres classiques, mais pas de libération. Il ne faut pas oublier que le CICR n'est pas un instrument du Gouvernement suisse. Il s'agit d'une institution privée avec laquelle nous collaborons, mais qui décide elle-même de ses actions. Il y aura le mois prochain, sous les auspices du CICR, une conférence d'experts qui examinera la question de l'extension des Conventions de Genève et de la protection à donner aux combattants dans les conflits internes et aux populations civiles. Il serait bon que les pays africains puissent participer à cette conférence, car il y va aussi de leur intérêt.

Notre type de neutralité réduit nos possibilités d'aide directe aux mouvements de libération, car cette neutralité n'est pas absolument identique à celle des autres. Notre neutralité a un statut permanent datant de 1815. Elle a été reconnue à l'époque par d'autres Etats et elle l'est encore aujourd'hui. Nous avons pu

- 16 -

conserver ce statut aussi longtemps à force d'être rigoureux et de ne pas tolérer d'entorses. Cela explique que nous soyons moins souples dans nos actions que certains autres pays qui se veulent aussi neutres. La neutralité de la Suède a un élément politique et elle n'est pas de nature permanente comme la nôtre. Celle de la Finlande est due à sa situation géo-politique particulière et revêt un caractère tout à fait spécial. Quant à l'Autriche, elle a une neutralité proche de la nôtre, mais sans avoir une aussi longue tradition à défendre.

Nos expériences et nos traditions nous incitent à rester durs en ce qui concerne les principes de neutralité. Nous avons néanmoins décidé de verser une contribution de Fr. 75'000.- au fonds d'affectation spécial des Nations Unies pour l'Afrique du Sud, dont le but est d'assister les réfugiés de ce pays. Ce geste n'est pas exclusif et nous entendons poursuivre cette action. Il serait bon que nous examinions dans quelle mesure une aide directe de notre côté serait possible, par exemple dans le domaine humanitaire ou sous forme d'assistance technique. Nous ne sommes fermés à aucun de vos arguments et à aucun de vos vœux, que nous allons examiner.

M. Ould Daddah

J'aimerais vous remercier encore une fois de l'occasion que vous nous avez offerte de dialoguer sans réserve sur ces problèmes. Je vous remercie également de nous avoir rappelé tout ce que votre pays a fait à ce sujet. Enfin, je vous remercie de vos bonnes dispositions en ce qui concerne les relations avec notre Organisation et l'optique dans laquelle vous envisagez l'aide humanitaire. Quant à une participation à la conférence diplomatique du CICR, l'OUA y sera représentée. Pour ce qui concerne la participation des Etats membres de l'OUA, je vous prie de bien vouloir envoyer des précisions générales au sujet de la date, afin qu'en ma qualité de Président en

- 17 -

exercice de l'OUA, je puisse adresser une lettre aux Gouvernements africains pour les inviter à participer à ces travaux. Le problème de l'aide humanitaire nous préoccupe au plus haut point.

En faisant le bilan de nos discussions, je pense qu'objectivement notre passage à Berne n'a pas été seulement agréable, mais en plus utile pour la cause que nous défendons.

M. Graber

Votre mission a été d'un grand intérêt pour nous et j'espère que nous avons pu vous fournir les informations désirées.

Fin des entretiens à 12 h.30

Copie à :

- toutes les ambassades en Afrique (selon circulaire)
- aux membres de la délégation suisse, ainsi qu'à

M. l'Ambassadeur Diez
M. l'Ambassadeur Wetterwald
M. le Ministre Nussbaumer
M. Pictet
M. Hohl

M. l'Ambassadeur Jolles
M. le Ministre Bühler
M. Jost